


**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
 Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.  
 16 francs pour trois mois,  
 32 francs pour six mois,  
 64 francs pour l'année.  
 Hors de Département, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



# LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :  
 A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1<sup>er</sup>.  
 A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP<sup>e</sup>, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DENUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEL, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 15 SEPTEMBRE 1846.

ELECTIONS MUNICIPALES.

opposition a obtenu hier une victoire complète; MM. et Brossette ont été nommés au premier tour de scrutin avec une très forte majorité. Cette élection a un double caractère qu'il importe de bien constater. L'administration avait, par son animosité contre M. Laforest, transporté la lutte sur un terrain politique; elle désirait venger M. Sauzet des terreurs qu'elle avait éprouvées; elle voulait pouvoir proclamer bien haut que les électeurs municipaux avaient eux-mêmes repoussé une candidature qui s'était portée contre le président de la chambre; elle voulait ainsi à l'avance détruire une candidature qui se reproduira plus tard avec des chances meilleures, nous n'en doutons pas. Empêcher la nomination de M. Laforest au conseil municipal, c'était se préparer un puissant moyen de combattre aux élections générales. Il eût été si agréable de pouvoir s'écrier : Vous n'enverrez pas à la chambre celui qui a perdu la confiance des électeurs municipaux, celui que la section de l'hôpital a rejeté! L'administration a été battue et bien battue sur ce point. Il lui restera la calomnie, les insinuations perfides, les ressources de la corruption dont elle use si bien; les électeurs au moins ne lui auront pas fourni l'argument sur lequel elle comptait le plus.

D'un autre côté, cette administration qui devrait désirer que les questions d'intérêt matériel nécessairement agitées au conseil fussent traitées par des hommes étrangers aux spéculations que ces mêmes questions font naître, cette administration, disons-nous, opposait à MM. Laforest et Brossette précisément des spéculateurs sur les terrains, des faiseurs d'affaires, des hommes envers lesquels nous avons pu lui reprocher de ne pas avoir montré trop de générosité lorsqu'il s'est agi du percement de la rue de Bourbon. Elle a qui le soin de sa réputation demandait de faire un devoir impérieux de rester neutre, de ne se prononcer jamais pour des hommes qui font les opérations qu'elle propose, elle n'a pas craint de descendre dans la lice, d'y combattre ardemment en faveur de ceux qu'elle aurait dû éloigner et elle avait pris souci de sa dignité.

A la question politique venait donc se joindre une question de moralité; les électeurs indépendants de la section de l'hôpital ont sagement, sainement, nettement résolues toutes ces questions, en votant avec un ensemble parfait; aux menées de l'administration ils ont opposé une majorité compacte, imposée par la mairie et la préfecture ont éprouvé une défaite en face de l'opposition et la morale publique ont triomphé à la fois.

fourvoyer quelques hommes, enlever des suffrages aux représentants des idées libérales. Douze voix ont répondu à l'appel de ces candidatures menteuses.

La veille de l'élection il a été répandu une circulaire d'après laquelle MM. Morel et Bertin auraient déclaré qu'ils s'abstiendraient, pendant la durée de leur mandat, de toute opération se rattachant aux intérêts de la ville; mais les opérations commencées, les auraient-ils abandonnées? mais la spéculation faite sur les terrains et la gare de la Vitriolerie, affaire qui se lie intimement à la question du débarcadère du chemin de fer, y auraient-ils renoncé? Leurs intérêts ne se trouvaient-ils pas en opposition avec ceux que la mairie a cru devoir défendre et que jusqu'ici elle a fait prévaloir dans cette affaire? Qu'est-ce que tout cela signifie donc?

Quelques jours avant l'élection, un des magistrats de la cité n'est-il pas allé chez M. Brossette lui proposer une transaction, lui offrir toutes les voix dont l'autorité pensait disposer, s'il voulait abandonner M. Laforest? Nous n'avons pas besoin de dire que M. Brossette a énergiquement repoussé ce honteux marché; il a répondu que, dût-il succomber lui-même, il ferait tous ses efforts pour faire réussir la candidature de M. Laforest dont l'élection importait à son parti.

Après les grands personnages, les petits : M. Lefebvre, commissaire de police, le même qui faisait l'autre jour au théâtre des Celestins cette délicate scène qui a fait pouffer de rire toute la salle pendant un quart-d'heure, M. Lefebvre est allé de magasin en magasin faire de la haute politique à sa façon et quêter des voix pour MM. Morel et Bertin, par ordre de l'autorité.

Enfin hier, pendant le scrutin, des agents de police couraient dans des fiacres chercher les électeurs retardataires; c'était quelque chose de triste à voir que l'intervention de ces agents subalternes de la police au milieu des citoyens allant exercer leurs droits politiques.

Ainsi, toute dignité a été mise à l'écart, toute convenance oubliée; les électeurs ne se sont pas laissés séduire; on a voulu faire de l'élection municipale une question politique, ils ont répondu par un vote politique, et l'opposition a triomphé doublement, comme elle avait triomphé la veille dans l'élection de M. Bouillier, quelques jours auparavant dans celles de M. Ricard, de M. Bergier, de M. Dervieu. MM. Morel appartenaient en 1830 au parti de la révolution, marchaient avec lui; ils l'ont abandonné; depuis ils ont vainement frappé à la porte du conseil municipal, les électeurs ont refusé de l'ouvrir. Le succès d'hier est donc une double victoire : la spéculation et l'abandon des principes de la révolution ont été vaincus par la morale et le patriotisme.

prêchent la guerre sainte; nous allons encore une fois recueillir les fruits de la déplorable politique du ministère à l'égard du Maroc protégé par l'Angleterre. Nulle leçon n'ouvrira les yeux de ces aveugles volontaires aux mains desquels sont remises les destinées du pays. Nous serons dans la nécessité de lutter long-temps encore contre l'émir qu'on pouvait abattre d'un seul coup après la victoire de Tanger; nous perdrons des hommes et dissiperons des millions dans une guerre soutenue courageusement par nos soldats, mais mal comprise et mal dirigée par le gouverneur général; nous verrons pendant de longues années les efforts isolés des colons rester sans résultat appréciable parce que la colonisation ne reçoit nul secours, nulle protection d'un homme qui n'en a pas vu l'importance, qui n'a pas pressenti l'action civilisatrice qu'elle devait exercer.

Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur les événements qui semblent à la veille d'éclater, mais nous devons dès aujourd'hui déplorer l'erreur dans laquelle tombe périodiquement la presse de tous les partis à l'égard d'Abd-el-Kader et de l'empereur du Maroc. Chaque fois que l'émir relève son drapeau, depuis le bombardement de Tanger, il se trouve un organe complaisant du ministère qui, pour pallier les fautes commises, le représente comme tout puissant dans le Maroc, comme balançant les forces de l'empereur, comme n'ayant qu'un signe à faire pour le renverser de son trône et s'y asseoir à sa place; les feuilles publiques s'emparent aussitôt de ce mensonge dont elles ne voient pas le but, le commentent, le discutent, et pendant que l'émir s'agit tristement pour exciter le fanatisme religieux de quelques tribus marocaines de la frontière, elles le transforment en grand conquérant faisant trembler Abd-er-Rhaman dans sa capitale, le forçant de s'abriter dans l'intérieur de l'empire contre une invasion toute prête, mais qui n'arrive jamais.

Le but de ce mensonge périodique est pourtant bien facile à comprendre. L'empereur du Maroc s'était engagé à réduire Abd-el-Kader, à le faire interner; il n'a pas tenu les conditions du traité. Sa mauvaise foi est évidente; le ministère français n'ose pas l'en punir parce qu'il redoute l'intervention de l'Angleterre, avec laquelle il ne veut pas se brouiller, et il fait représenter l'empereur comme perpétuellement en butte aux tentatives de l'émir. Voilà le secret de cette éternelle menace qui ne se réalise jamais, qui ne se réalisera pas, parce qu'elle est tout simplement absurde.

Non, Abd-el-Kader ne fait pas trembler l'empereur; non, il ne le menace pas; contre nous qui sommes ses véritables ennemis, il n'a jamais pu mettre en campagne depuis long-temps que quelques milliers de cavaliers dont la principale force consiste à fuir à propos, à tomber sur nous à l'improviste dans les gorges qu'ils connaissent trop bien, à nous dresser des embûches, à nous y attirer, à tuer de fatigues notre infanterie que M. Bugeaud s'obstine à opposer à la cavalerie la plus rapide du monde; ce n'est pas avec une telle poignée d'hommes qu'il renverserait l'empereur. — Mais, s'écrie-t-on, les populations font cause commune avec lui. — On répète la même chose depuis plusieurs années, et il n'y a pas eu une seule manifestation qui le démontrât. — L'empereur, dit-on encore, a mécontenté le pays en traitant avec des chrétiens, et Abd-el-Kader, qui les

FEUILLETON DU CENSEUR. — 16 SEPTEMBRE.

UNE MÉPRISE.

Le 17 septembre 17... le son du cor retentissait dans une des belles vallées de l'Alsace. C'était une chasse seigneuriale; on entendait sur différents points les cris des piqueurs, les aboiements des chiens, les hennissements des chevaux, et sur la lisière de la forêt, on voyait çà et là les feuilles des haies s'agiter, et les broussailles frémit, mises en mouvement par les hôtes timides qui fuyaient épouvantés devant les chasseurs impétueux.

La journée était déjà très avancée. Le soleil s'abaissait à l'horizon. La chaleur perdait de son ardeur; on se réunissait à un point convenu pour aller au château du comte du Haumont de Berr, dont on apercevait la magnifique façade à mi-chemin de la colline qu'entouraient les riches forêts.

A ce moment, un jeune homme suivait pédestrement la route qui va de Strasbourg à Colmar. Il paraissait fatigué, comme un promeneur peu habitué à la marche et qui a trop présumé de ses forces. Il s'arrêta un instant et s'assit au pied d'un vieux chêne, dont les rameaux vigoureux et couvrant presque entièrement la route. Il essuya son front de sueur, et un léger sourire effleura ses lèvres lorsqu'il entendit les bruyantes clameurs de la chasse qui semblaient se rapprocher de lui.

C'était un homme pouvait avoir vingt-cinq ans. Il portait le costume d'un jeune homme pauvre des étudiants allemands. Un manteau trop mince et trop épais pour le préserver du froid, si la bise du nord eût soufflé, couvrait ses épaules, et encadraient un visage pâle, d'un galbe distingué; un front large et uni, des yeux bleus rêveurs et extérieurement fermés, un sourire ordinairement doux, mais parfois railleur et froid, celui des penseurs, des philosophes et des malheureux. En un instant, il se leva, et s'observa tant de science et de sentiment.

Il se rapprochait toujours; elle allait débusquer sur la route. Elle se leva, et s'appuya contre le vieil arbre. Meutes, piqueurs et chiens passèrent rapidement devant lui. Ce fut à peine s'il put distinguer les traits de ces jeunes seigneurs si richement vêtus et encore animés par les plaisirs de cette journée. D'ailleurs, il fit peu d'attention à eux; il était fixé sur un groupe de cavaliers venant au pas. En tête

se trouvait le comte du Haumont de Berr, le châtelain du beau domaine qu'on apercevait du haut de la colline. A ses côtés chevauchait une femme d'une rare beauté. C'était sa nièce et sa pupille, Diane du Haumont.

Le vieillard et la jeune fille étaient escortés par cinq ou six jeunes seigneurs qui semblaient uniquement occupés à leur plaisir. Le comte avait dans toute sa personne beaucoup de noblesse et de dignité; ses cheveux, que l'âge avait argentés, donnaient à sa physionomie une expression de sérénité qui inspirait le respect et la confiance; son sourire et son regard, toujours d'accord, étaient bienveillants et bons. Jeune, il avait cherché dans les combats une gloire qui ne lui avait pas failli. Vieillard, il avait cherché les joies de la famille et les charmes de l'amitié.

Il était donc constamment entouré d'amis. Diane avait dix-neuf ans; elle était admirablement belle. Il semblait que la nature eût épuisé pour elle tous ses trésors. Jamais elle n'avait voulu que la poudre vint cacher le noir d'ébène de sa magnifique chevelure; ses yeux noirs, brillants, ses lèvres roses, son front si blanc, cet ovale si pur et si correct, cette tête charmante reposant sur des épaules aux contours harmonieux, en faisaient la plus ravissante créature que jamais poète ou peintre eût rêvée. Seulement on eût voulu trouver dans son regard quelque chose de plus tendre, dans son sourire moins de froideur et de dédain, dans toute sa personne enfin plus de mollesse et d'abandon.

Etait-ce vanité, orgueil, ou sommeil du cœur? Toujours est-il qu'entourée d'admirateurs passionnés, qui mettaient tout en œuvre pour attirer son attention et amener un sourire sur ses lèvres, elle se montrait d'une indifférence glacée, et par moments un nuage de tristesse et d'ennui passait sur son beau visage.

A l'instant où son coursier arrivait devant le vieux chêne contre lequel s'appuyait l'étranger, en dépit des efforts qu'on faisait pour la distraire, Diane était pensive, et sa jolie main dégingandée caressait machinalement le cou nerveux de son cheval, tandis que son regard plongeait vaguement dans la brume qui commençait à s'élever de la terre.

Elle passa, et le voyageur, immobile et comme fasciné, la suivit long-temps des yeux, plongé dans une admiration profonde.

— Qu'elle est belle!... murmura-t-il; ange ou femme, qu'elle est belle!

— En vérité, mon gars! vous êtes de bon goût, dit une voix railleuse.

Le jeune homme tressaillit et se retourna vivement. Derrière lui se tenait un homme de haute stature. Son costume élégant, la richesse de son épée, l'aisance avec laquelle il portait l'habit à la française en ve'lours brodé d'or, révélaient un gentilhomme bien posé en cour. Sa figure était belle, mais dure et hautain, et sa tête rejetée en arrière, sa taille cambrée, son jarret tendu disaient assez la vanité et l'outrecuidance du seigneur.

L'étranger le contempla un moment avec attention et attendit.

— Tu regardais passer Diane du Haumont, reprit le seigneur, et tu l'admirais?

— En effet... jamais plus parfaite création ne s'est offerte à ma vue.

— Peste! je le crois. Il est dommage, vraiment, que si gentil cavalier ait si piètre accoutrement; tu aurais été peut-être mieux accueilli par la belle que beaucoup de seigneurs de la cour.

— Qu'importe l'habit, dit le jeune homme, pour qui cherche l'âme?

— Il importe beaucoup, je te jure. près de la belle Diane, qui a refusé jusqu'ici tous les nobles de France, avec baronnies et fiefs, et vertus par-dessus le marché. Je ne te conseille pas d'espérer quelque chose.

— A l'amour vrai point d'obstacles!

— Le crois-tu?

Et le seigneur commençait à regarder curieusement l'étrange garçon qui paraissait tout prêt à tenter l'aventure.

— Je le crois si bien, que je rêve depuis un moment aux moyens de parvenir jusqu'à Diane du Haumont.

— En vérité! Mais sais-tu ce que c'est que la noble Diane du Haumont? Sais-tu qu'elle est plus fière que la reine de France? Elle est vaine, orgueilleuse et... ambitieuse comme un évêque qui voudrait devenir pape.

— L'amour peut changer tout cela.

— Mais sais-tu qu'elle a refusé les plus nobles seigneurs de la province, et qu'elle ne rêve rien moins que de marcher la seconde après la reine?

— Et il se pourrait qu'elle épousât un pâtre.

— Ah!... tu crois aux rois qui épousent des bergères... aux amours romanesques!

— Je crois... que l'amour fait la femme noble et dévouée, ou basse et vile, selon la volonté ou le mérite de l'homme qu'elle aime.

— Tu es fou.

— Non... mais j'étudie depuis long-temps le cœur des femmes.

— Rude étude!

— Sage étude, monseigneur!

— Et toute ta science est dans ta besace!

— Non pas; dans mon cœur.

— C'est là toute ta fortune?

— La seule.

— Tu es un drôle de corps. De quel pays es-tu?

— De l'Allemagne.

— Ton nom?

— Péters.

— Ton état?

— Etudiant.

— Et pas le sou, sans doute?

poursuit sans relâche, est le véritable représentant de l'islamisme. — C'est encore là une erreur, car l'émir a traité avec nous à la Tafna comme l'empereur à Tanger, et les populations ne sauraient rien reprocher à l'un qu'elles ne puissent de même reprocher à l'autre.

La presse, et celle de l'opposition en particulier, fera donc bien de se tenir en garde contre un mensonge destiné à égarer l'opinion publique, à faire imputer à l'impossibilité ce qui est le résultat de l'inhabileté et de la couardise du cabinet français.

On lit dans le *Journal de Cherbourg* du 10 septembre :

Le vapeur le *Gomer* est arrivé dimanche à Cherbourg, venant de Brest. Ce navire vient prendre des soldats du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine, pour les transporter à Brest, d'où ils seront dirigés sur Tahiti, et, chemin faisant, ils feront partie de l'expédition de Madagascar.

Nous apprenons que cette expédition sera forte ; on embarque 3,000 hommes de troupes, dont 500 hommes d'artillerie. Plusieurs officiers attachés à notre port ont reçu l'ordre de se tenir prêts à tout événement.

Nous apprenons que 50 hommes du régiment du génie en garnison à Arras viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à partir pour Tahiti. Ils seront commandés par un lieutenant.

Un corps de musique militaire doit être embarqué avec les troupes de renfort qui sont destinées pour les établissements français de l'Océanie ; il a été spécialement demandé par le gouverneur et par les officiers qui commandent les différentes îles sous notre domination. Il paraît que la musique a produit déjà sur les habitants de ces pays les plus heureux effets, et qu'elle a aidé d'une manière sensible à changer et à adoucir leurs mœurs et leurs habitudes.

Paris, le 13 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le *Commerce* conseille à l'opposition ce que nous n'avons jamais cessé de lui conseiller nous-mêmes ; il lui conseille, sous peine d'abdiquer son rôle important et de livrer à jamais la France aux ennemis de nos libertés, de notre gloire, de notre prospérité politique et matérielle, de s'organiser, de se discipliner et de préparer long-temps à l'avance ses forces et ses moyens de triomphe ; d'opposer enfin, dans la lutte contre ses adversaires, unité à unité, tactique à tactique, centralisation à centralisation.

Ce n'est point notre faute, dit-il, si le ministère qui nous gouverne a transformé en un champ de bataille, où la victoire reste au plus habile, ce terrain de l'élection où les convictions honnêtes, les idées intelligentes, les principes progressifs, devraient seuls faire pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre parti. Suivons donc le cabinet dans la voie qu'il a choisie, et demandons à l'unité d'action ce que l'unité de principes n'a pu nous donner.

Les comités électoraux de Paris ont compris cette urgente nécessité, et voilà pourquoi nous avons vu MM. Odilon Barrot, Duvèrgier de Hauranne, Gustave de Beaumont, Léon de Malville, Carnot, Garnier-Pagès, parlant chacun au nom des divers fractions de l'opposition auxquelles ils appartiennent, conseiller à leurs amis politiques des départements l'organisation de comités permanents.

Nous espérons que les citoyens qui désirent que les prochaines élections dédominent le pays de celles qui viennent d'avoir lieu répondront à l'appel qui leur a été adressé ; nous espérons qu'ils travailleront avec activité, avec ardeur, à préparer la revanche et la victoire de l'opposition, et, pour amener ce résultat, nous accueillons avec empressement le moyen suivant que propose le *Commerce* comme l'un des meilleurs pour communiquer une impulsion uniforme, une puissante unité d'action et comme un même esprit aux deux cent mille électeurs qui forment ce qu'on est convenu d'appeler le pays légal.

Le *Commerce* demande qu'on éclaire le pays, non pas seulement par la polémique des journaux, mais encore par des avis, par des instructions, par la publication de brochures populaires sur toutes les questions politiques qui sembleront de nature à réveiller le patriotisme et à secouer l'indifférence des citoyens. Il annonce même, comme devant paraître le 25 de ce mois, une première brochure de ce genre qui aura pour titre : *AVIS AU PAYS. — La vérité sur les dernières élections. — Nécessité pour les comités électoraux de se constituer en permanence.* Cette brochure sera la première d'une série de pu-

blications dans lesquelles seront successivement exposées et développées toutes les questions politiques à l'ordre du jour.

L'idée du *Commerce* est bonne ; si elle est convenablement exécutée, si ses brochures sont écrites par des hommes capables, intelligents, qui cherchent avant tout le triomphe d'un principe, d'une opinion, d'un parti, elle pourra produire d'excellents résultats. Dans ces conditions, nous sommes disposés à lui prêter le concours le plus actif et le plus dévoué.

— Un journal assure qu'il est question en ce moment de la fusion de trois feuilles, la *Gazette de France*, la *Quotidienne* et la *France*, qui servent d'organes depuis seize ans au parti légitimiste. Ces trois feuilles, malgré les ressources puissantes qu'elles tiennent des hommes dont elles représentent les idées et les intérêts, sont, à ce qu'il paraît, aux abois, et c'est pour aller au devant de la ruine de l'une ou de l'autre qu'on aurait eu recours à l'expédition d'une fusion.

On ajoute qu'aussitôt que les trois feuilles seront réunies en une seule, la quatrième page de celle qui survivra sera affermée par la compagnie Duveyrier.

— Un journal annonce aujourd'hui que M. le ministre de l'instruction publique est parti hier matin pour une petite tournée départementale. Cette nouvelle s'accorde assez mal avec l'ordonnance qui tout récemment a conféré à M. de Salvandy, en l'absence de M. Dumon, l'intérim du ministère des travaux publics.

— Le *Moniteur* publie un rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique par M. Cousin, membre du conseil royal de l'Université, président du concours d'agrégation pour les classes de philosophie dans les collèges.

A la suite de ce rapport se trouve un arrêté de M. de Salvandy, qui nomme agrégés pour les classes de philosophie : M. Javary, régent en congé ; M. Philibert, ancien élève de l'École Normale, chargé du cours de philosophie au collège de Roanne ; M. Chappuis, ancien élève de l'École Normale, chargé du cours de philosophie au collège royal de Besançon ; M. Magy, élève sortant de l'École Normale ; M. Denis, ancien élève de l'École Normale, chargé du cours de philosophie au collège royal d'Angoulême.

— Le *Moniteur* publie aussi le rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique par M. Alexandre, inspecteur-général de l'Université, sur les collèges des Lazaristes dans le Levant.

Le *Courrier Français* contient la lettre suivante sur le dernier décret du czar concernant la Pologne :

Londres, le 9 septembre 1845.

Je lis et relis ce superbe décret et ne puis en croire mes yeux. Jamais charlatanisme n'a été poussé si loin, et on ne sait de quoi il faut s'étonner le plus, de l'impudence de Nicolas ou de l'ignorance de ceux qui croient au libéralisme de ses tendances. Il n'y a pas un mot, un seul mot dans ce décret qui ne soit un mensonge.

Le code Napoléon a aboli le servage en Pologne ; il a été remplacé par le fermage dans toute l'étendue de l'ancien duché, et il n'y a eu jusqu'ici d'autres obligations pour le paysan que celles qu'il contractait volontairement, d'autres corvées que celles auxquelles il consentait d'avance.

Le propriétaire russe lui-même ne chasse jamais ses paysans, parce qu'il ne saurait en trouver ailleurs ; mais en Pologne les paysans étaient libres de quitter le seigneur dont ils affermaient les terres, en le prévenant trois mois d'avance. L'empereur, en leur accordant cette faculté, ne fait que maintenir ce qui existe déjà.

Que veut donc, d'un autre côté, cette prescription qui ne permet pas de laisser les terres plus de deux ans sans cultivateurs ? Nicolas a dépeuplé la Pologne, soit par l'exil, soit par le recrutement, et beaucoup ont fui pour échapper au même sort. Pense-t-il infliger un châtiment aux nobles dont les terres seront désertes d'ici à deux ans ?

Que signifie cette autre clause qui prescrit aux tribunaux de veiller à l'équité des rapports entre les paysans et les nobles, et pourquoi les conventions qu'ils passeront entre eux doivent-elles être soumises à l'assentiment de l'administration ? Est-ce que les tribunaux en Pologne n'ont pas été de tout temps les gardiens de la justice, et veut-on accoutumer les juges et les employés polonais à voler, ainsi que le font les *tchinornick* russes ?

Si Nicolas n'a rien su trouver de mieux pour faire oublier les massacres de la Galicie, il faut espérer que tous ces bruits d'amnistie, toutes ces exhortations à courber le cou sous la férule patriarcale de Nicolas, toutes ces lettres à Metternich ne produiront d'autre effet que de faire voir sous leur véritable jour les vraies menées du gouvernement russe.

M. Toulkoul est Gallicien d'origine. Il n'a pu, en sa qualité de secré-

taire d'état des affaires de la Pologne, ignorer les faits dans le détail desquels nous venons d'entrer, et s'il a contresigné ce décret, c'est par crainte de libéralisme de son maître.

Agréer, etc.

IVAN GOLOVINE.

UNE LETTRE DU COMMANDANT COURBY DE COGNORD.

La *Semaine* publie la lettre suivante, adressée par M. le commandant Courby de Cognord, un des prisonniers d'Abd-el-Kader, nos lecteurs apprécieront toute l'importance.

Mon cher beau-père,

Le 15 août 1846.

Je profite, pour vous donner signe de vie, du départ d'un cavalier arabe que l'on envoie à Lalla-Maghnia porter une lettre qu'on m'a chargée d'adresser au général Cavaignac, concernant l'échange.

L'émir ne demande pas mieux que de le faire de suite, mais il ne veut pas qu'il se fasse par Tanger, ni par les Marocains. La lettre que j'adresse au général est pour le prévenir de donner de suite connaissance à M. le consul de Tanger, qui avait été délégué pour cette mission, mais qu'il est prêt à y consentir si le maréchal lui écrit ou délègue un de nos généraux pour le faire près de Lalla-Maghnia. Ainsi, notre malheureuse position pourrait bientôt changer si M. le maréchal consentait à cela. S'il n'y consent pas, comme elle s'aggrave tous les jours, nous perdrons l'espoir de revoir notre patrie.

Le colonel Gagnon m'a beaucoup parlé de toutes les sympathies de la France et de l'armée ; tout cela est fort honorable ; mais comment se fait-il qu'avec toutes ces sympathies, notre gouvernement n'ait pas l'humanité de nous sortir de cette affreuse position dans laquelle il nous laisse depuis onze mois, quand on ne lui demande en échange que quinze ou dix huit prisonniers, parmi lesquels se trouvent des femmes et des enfants ? Bien certainement cela n'est pas connu en France.

Nous avons supposé jusqu'à présent cette bien malheureuse position avec résignation ; mais aujourd'hui elle n'est plus tenable, et nous ne supportons réellement l'existence que dans l'espérance que le gouvernement ou M. le maréchal mettront bientôt un terme à nos souffrances. Depuis le mois de mars, je n'ai plus reçu de vos nouvelles ; à cette époque, Chérem-bault m'écrivit en même temps que le général Cavaignac, ce qui lui donna l'occasion de m'envoyer votre lettre du 11 novembre 1845 et celle que ma femme m'a écrite le 6 janvier. Je ne puis vous dire tout le bonheur que j'éprouvai à lire vos lettres, et depuis ce moment j'ignore tout ce qui s'est passé. Quelle récompense on nous réservait après avoir fait notre devoir jusqu'au bout ! On nous laisse souffrir, onze prisonniers, dont sept officiers, plutôt que de nous échanger avec quelques Arabes qu'on demande pour nous.

Enfin, nous attendons avec espoir la réponse de la dépêche d'aujourd'hui à M. le général Cavaignac pour être communiquée à M. le maréchal. J'ai écrit aussi au colonel Gagnon de m'envoyer les lettres qu'il aurait reçues de vous. Nos blessures sont complètement guéries depuis long-temps ; seulement, nous sommes tous souffrants, à cause du triste état dans lequel nous nous trouvons.

Je n'ai pas besoin de vous dire que toutes mes pensées sont pour ma famille.

En attendant le bonheur de sortir de captivité pour me rendre auprès de vous, je vous embrasse de cœur et vous prie d'embrasser ma femme, ma fille chérie et ma bonne sœur.

Votre ami et gendre,

COURBY DE COGNORD.

On lit dans le *Moniteur industriel* :

« L'un des fléaux de la place de Paris, c'est la compagnie des agents de change. C'est facile à comprendre. Chaque agent a intérêt à ce que l'on joue, à ce que l'on joue beaucoup, à ce que l'on joue sans limites. Or, ils ne sont pas là seulement soixante, ainsi que le dit l'almanach, ils sont là deux ou trois cents, car il y a telle charge qui a six, huit et dix individus. Et, bien entendu, chacun travaille de toutes ses forces à augmenter le chiffre des affaires, à appeler les capitalistes, à attiser le feu, à récolter des primes. Il y a plus ; comme, malgré les secrets bien gardés, on sait toujours un peu ce que l'on demande et ce que l'on ne demande pas, agents de change et associés d'agents de change tripotent tant qu'ils le peuvent, tripotent sans cesse, tripotent sur tout. Ce n'est pas de l'exagération : tout cela est prouvé par dix déconfortures, par dix procès, par cent affaires que connaissent tous les habitués du temple de l'agiotage.

« Mais voilà que de hauts financiers, ceux qui n'ont pas acheté une partie de charge et qui par là ne peuvent pas évidemment jouer au même prix que ceux qui ont eu cette précaution, commencent à se plaindre. Ils trouvent la prime trop forte ; ils trouvent que les agents de change prennent une prime sur des titres nominaux comme sur des titres réels, ainsi que sur le chiffre total des actions de chemins de fer, quoiqu'une fraction seulement ait été versée. Il y a long-temps que nous avons dit tout cela et mis tout cela au jour ; mais le vase n'était pas encore plein. Aujourd'hui il commence à déborder. Toutefois, que l'on ne s'attende pas à de grands ébranlements. La compagnie des agents de change est au-

— Pas un kreutzer.

Le seigneur se rapprocha de Péters et l'observa un moment, puis il reprit :

— Tu es audacieux... hardi... tu as foi dans la fortune ?  
— J'y ai foi, et ce que je veux, je l'aurai.  
— N'importe par quel moyen ?

L'étudiant hésita une seconde et répondit :

— Cela dépend.  
— Eh bien ! tu me plais, et je veux te servir.  
— C'est possible... si vous y voyez quelque avantage pour vous.

Le noble seigneur feignit de ne pas remarquer la rudesse de cette réflexion ; il souriait d'une façon diabolique, comme un homme qui entrevoit la réussite possible d'un méchant projet.

— Péters, dit-il après un court silence, cette femme si noble et si belle que tu viens de voir, tu l'aimes ?

— Peut-être, répondit l'étudiant sans se déconcerter.

— Si tu la veux, je te la donne.

— Vous ?

— Moi !

— Et comment ?

— Que t'importe ? Elle sera ta femme si tu parviens à t'en faire aimer et si tu m'obéis.

— Pour le premier point, j'y ferai mes efforts. Pour le second, quel est-il ?

— Ecoute. Péters, le pauvre étudiant allemand, ne pourrait franchir le seuil du château du Haumont ; encore moins pourrait-il s'approcher de la belle Diane. Moi, baron de Tervis, je l'introduis, je te fais duc... prince de... nous choisirons un nom. Ta jeunesse, ta beauté germanique et rêveuse, feront le reste, et Diane deviendra ta femme.

— Oh !... vous me faites prince ?... Mais dans quel but ?

— Mais dans l'unique but de te faire épouser celle que tu aimes. Fille de noble race, ayant une dot magnifique en terres et seigneuries, jeune et belle, cela vaut la peine d'essayer de tous moyens pour y parvenir. Je te fais là un présent royal.

— Et pourquoi songez-vous à me donner, à moi, un tel trésor ?

— C'est mon secret. Tu le sauras plus tard. Décide-toi.

— Et si j'échoue ?

— Tu redeviens Gros-Jean comme devant.

Péters réfléchit un instant, puis il releva la tête en rejetant ses longs cheveux blonds en arrière, et il dit d'une voix ferme :

— J'accepte.

— Vrai ?... Et tu iras jusqu'au bout ?

— Jusqu'au bout.

— Oh ! pourtant, par loyauté, je veux te prévenir. Diane est orgueil-

leuse, son tuteur l'aime avec la tendresse d'un père, et si avant le mariage il découvrait la ruse, il irait pour toi de la corde.

— Ne craignez rien, ils ne savent rien.  
— Après, c'est différent ; je ne vois guère que la Bastille.  
— Reculerai-je pour si peu ?  
— Tu es un brave gars, hardi comme...  
— Comme un seigneur... ou comme un voleur.  
— Suis-moi donc. A propos, comment te nommerons-nous ?  
— Prince de... Saxe ou de Hesse, comme vous voudrez ; lorsqu'on choisit ses titres, plus hauts on les prend, meilleurs ils sont.

Le soir même les hôtes et les voisins du comte du Haumont de Berr étaient réunis dans un vaste salon où trônait en reine la belle Diane, la pupille bien-aimée du comte. Bien que parée avec richesse et coquetterie, bien qu'entourée d'hommages respectueux et tendres, elle paraissait accablée d'une mélancolie qui la dominait complètement. Son esprit était fatigué de ces mille fadeurs que lui répétaient ses courtisans ordinaires. Son cœur innocemment s'endormait dans une somnolence insoutenable, et son regard, errant sur son brillant entourage, ne trouvait pas un seul soupire qui méritât que son attention s'arrêtât sur lui.

Un seul seigneur manquait à la réunion du soir, et déjà le comte s'était penché vers sa nièce en lui disant avec un peu de regret :

— Décidément, ce pauvre baron de Tervis ne se console pas de tes rigueurs ; il te fait pour essayer de se guérir.

— Et l'œuvre sera facile, mon oncle, répondit Diane avec indifférence, et je lui en saurai un gré infini.

En ce moment les deux battants de la porte s'ouvrirent, et un valet annonça :

— Monsieur le baron de Tervis. Monsieur le prince de Hesse.

Il se fit un mouvement dans le salon, et tous les regards se portèrent vers celui que l'on décorait du titre de prince, et que nul ne connaissait.

Le baron entra, marchant sur le même rang qu'un jeune homme qui portait avec noblesse et aisance un riche costume de cour. C'était Péters, ou plutôt le prince de Hesse, comme il s'était qualifié.

Le baron s'approcha du vieux châtelain, et, s'inclinant avec respect devant Diane, il dit :

— Monsieur le comte et sa belle nièce me sauront gré, je l'espère, de leur présenter son altesse le prince de Hesse qui vient en France étudier nos mœurs. Le prince ne pouvait mieux débuter qu'en saluant le plus brave officier du roi et la plus belle des dames de la cour.

— Vous nous avez flattés, mon cher Tervis ; mais je tiendrai à honneur que le prince ne regrette pas trop le temps qu'il voudra bien nous consacrer.

— Et moi, monsieur le comte, reprit le prince avec une courtoisie par-

faite, je crains de trouver tant de séductions à mon premier gîte, que je n'aurai nul empressement à chercher d'autres merveilles, et que j'oublierai que la France est grande et que je ne suis qu'à sa frontière.

— Baron de Tervis, reprit le comte, je vous sais un gré infini de cette présentation, et je suis heureux que le hasard ait conduit le prince de Hesse dans notre pays qu'il va trouver bien sauvage et bien triste.

— Ce n'est pas le hasard, dit Péters en souriant ; le baron de Tervis, voyageant en Allemagne, se fit présenter à la cour de mon père, et je me suis fait un plaisir de lui rendre sa visite.

— Très bien, dit le baron à mi-voix ; vous avez un aplomb charmant. Péters, hardi et intelligent, était entré dans l'esprit de son rôle, et il soutint toute la soirée avec une merveilleuse adresse. Observateur avant tout, il parlait peu ; mais ses phrases étaient aussi remarquables que concises et énergiques ; elles avaient à la fois du brillant et du sentiment. Son succès fut complet. Le comte du Haumont était enchanté de son illustre visiteur. Tous les seigneurs se promettaient d'imiter ce bel enfant de la Germanie, si élégant et si poétique. Mais la personne qui avait le plus promptement cédé au charme de cette beauté rêveuse, au prestige de cette parole réfléchie quoique tendre, c'était Diane.

Surprise, émue, son regard ne quittait point le prince. Ses yeux se baissaient lorsqu'ils rencontraient ceux de Péters, une vive rougeur montait sur son front, et, heureuse et fière de la muette admiration qu'elle devinait, elle se sentait vivre, et entraînait avec ravissement dans un monde d'émotions que l'on n'avait pas même soupçonné et dont elle savourait les jouissances avec une sorte de curiosité naïve pleine de charme.

Cédant aux prières du comte du Haumont, Péters promit de passer toute la journée du lendemain au château. Au moment de se séparer, le vieux châtelain serra avec force la main du baron, pour lui témoigner sa reconnaissance de lui avoir amené le prince. Diane eut aussi un doux regard de gratitude pour Tervis, qui voyait avec une folle joie ce succès de sa ruse diabolique et comptait enfin tenir sa vengeance.

— Bravo, mon gars ! dit-il à Péters quand ils furent tous deux rentrés au château du baron ; vous avez, pardieu ! joué le grand seigneur avec un art admirable.

Péters haussa les épaules.  
— Eh ! mon Dieu ! monsieur le baron, rien de plus facile que le talent d'imitation, et d'un vilain vous ferez plus vite un seigneur que d'un seigneur vous ne ferez un rustre. Toutes les natures tendent à s'élever.

— Tu as raison ; mais, vrai Dieu ! tu étais né pour être gentilhomme, et je crois presque que ta digne mère a confondu quelque souche noble à sa souche roturière.

L'étudiant fronça le sourcil, un éclair passa dans ses yeux, mais il l'éteignit aussitôt, et il garda le silence. (La suite à un prochain numéro.)

très puissante, et par ses capitaux et par ses protecteurs; car qui n'a pas eu un peu besoin d'elle? à qui n'a-t-elle pas rendu de petits services, une fois ou l'autre? Ah! si elle se mettait à parler, nous en saurions de belles! Mais on viendra à son tour, et elle ne dira rien.

est réellement déplorable et scandaleux. A Londres, on n'a pas comme à la Bourse de Paris, soixante sangsues toujours prélever jusqu'à la dernière goutte, et n'abandonnant leurs victimes lorsqu'elles n'ont plus de vie, cinq francs dans leur poche lorsqu'ils arrivent là. Ce serait de dix à quinze millions de francs aux vampires de l'agiotage.

à Paris, on a beaucoup parlé de grands embarras financiers, mais on n'a pas annoncé tout cela il y a quelques jours de manière à être compris, car tous ceux qui ont vu ces naufrages s'accrocher en désespérés à toutes les branches. Mais qui perdra tous ces millions? Les crédules. Il est bien temps que l'on fit enfin quelque chose pour les prévenir de ces catastrophes. Espérons qu'à la fin, malgré tout, l'on parviendra à ouvrir les yeux et par conséquent au moins cette fureur, plus de spéculer, mais de s'emparer du bien d'autrui. »

#### On lit dans le Journal des Débats :

la prévision d'une récolte insuffisante et dans le but de préparer la classe pauvre les ressources désirables pour passer la saison d'hiver, les ministres de l'intérieur, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ont invité les préfets des départements peu favorisés cette année à ouvrir des ateliers de charité où seront admis les ouvriers qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, seraient privés d'ouvrage.

Les départements de la Sarthe, de l'Indre, de la Vienne, de l'Allier, etc., il sera plaidé, avant la mauvaise saison, une adjudication de travaux concernant les chemins de fer, la construction, rectification et réparation de routes royales et départementales, afin que les opérations entreprises pendant l'hiver puissent fournir aux nécessités des ouvriers et à leur misère, et à cet effet, sur la demande de l'autorité locale, il sera ouvert par les ministres que cela concerne les crédits nécessaires pour laisser chômer aucune entreprise de travaux d'utilité publique.

#### On lit dans le Moniteur :

Les journaux avaient annoncé, l'année dernière, le départ de M. Klein, de la compagnie franco-anglaise de l'isthme de Panama avait chargé de présenter au gouvernement de la Nouvelle-Grenade un projet de traité de concession pour l'ouverture d'une voie de communication entre les deux océans.

M. Klein est de retour de sa mission. Il vient d'arriver à Bogota, porteur d'un projet de concession et du cahier des charges pour l'exécution d'un chemin de fer à travers l'isthme de Panama, discuté contradictoirement entre lui et un commissaire nommé ad hoc par le président de la République; ce projet, dûment signé par le commissaire du gouvernement, a été communiqué officiellement à la compagnie. L'état actuel de cette négociation ne laisse plus à régler entre la République et la compagnie que des points sur lesquels leur intérêt réciproque et leur bon esprit peuvent manquer de les mettre d'accord.

Le Courrier d'Afrique a cessé de paraître. Ce journal avait deux ans d'existence. Il annonce ainsi, dans son dernier numéro, les motifs qui l'ont mis dans la nécessité de suspendre le cours de ses publications :

« ALGER, 6 septembre, huit heures du matin. — Depuis quelque temps, nous avons lieu de croire que la censure était plutôt une formalité qu'une mesure de rigueur. Nous avons donc été étonnés de recevoir hier, 5 courant, à dix heures du matin, la lettre suivante :

« Le commissaire en chef du service de la police invite M. Basile à passer à son cabinet, aujourd'hui 5 du courant, à une heure de l'après-midi, où il lui sera fait une communication émanant de la direction de l'intérieur. »

« Cependant nous nous sommes rendus à la police à l'heure indiquée, et là nous avons été prévenus que M. le directeur de l'intérieur nous attendrait tous les soirs à huit heures, les veilles de la publication, pour prendre connaissance du numéro du lendemain. »

« Nous promîmes de nous conformer à ces instructions.

« A huit heures nous n'étions pas prêts, l'incident de la journée avait rendu fort difficile la tâche de la rédaction; la police insistait de nouveau, et après explication donnée de notre position à M. le directeur lui-même, l'examen de la censure fut renvoyé à demain. »

« A cinq heures donc, l'examen eut lieu, et les cinq principaux articles furent biffés; nous étions très embarrassés; paraître en blanc, nous ne le pouvions pas; rédiger de nouveaux articles, c'était nous exposer de nouveau à la censure.

« La position n'est plus tenable, nous aimons mieux cesser de paraître, et nous prévenons aujourd'hui nos lecteurs et nos abonnés que nous attendons, pour recommencer notre publication, que l'on nous annonce sur la presse, promise depuis si long-temps, soit en blanc, soit en noir. »

« On sait que les difficultés éprouvées par plusieurs journaux d'Algérie qui ont dû cesser leurs publications se rattachent à l'ordonnance royale relative à la propriété en Algérie. Les colons d'Afrique ont écrit à ce sujet une adresse au roi. Ce document est suivi de trois cents signatures.

#### Afrique française.

Nous avons annoncé que M. le lieutenant-général Bedeau était parti de Constantine le 21 août dernier pour punir la tribu chez laquelle avait eu lieu l'assassinat du kaid Lakhal, un de nos meilleurs chefs.

Le dernier courrier de l'Est nous fait connaître les résultats heureux de cette courte expédition.

Les principaux de la tribu des Beni-Ketit ont été arrêtés, et une amende de 55,000 fr. a été infligée à cette tribu. Une fraction des Beni-Ketit, du cercle de Guelma, qui, contrairement aux ordres, n'ont pas voulu se soumettre à nos recherches, a été sévèrement punie. On a pu réunir les preuves de culpabilité contre les auteurs de l'assassinat du kaid Lakhal, afin de les livrer à l'action de la justice.

Le commandant supérieur de Biskara, ayant appris qu'une partie des Beni-Ketit insoumis était venue s'établir près de Sidi Okba, un de nos tribus alliées, a fait saisir par les gouds leurs chefs et leurs troupes. Les Oulad-Moullet, qui viennent annuellement de Tuggurt, près de Sidi-Okba, ont été punis d'une amende de 50,000 fr. pour avoir reçu clandestinement parmi eux les Oulad-Harket, qui se soustraient à l'action du gouvernement français.

Les marchés de la province de Constantine sont fréquentés par

un grand nombre de Kabyles et d'Arabes du Tell. Les kaid y maintiennent l'ordre, arrêtent les colporteurs de mauvaises nouvelles et interdisent le commerce de la poudre et des armes.

Les Kabyles apportent sur les marchés de l'huile, des fruits de toute espèce, des peaux de chèvre, du goudron, du tabac, etc., etc. Ils achètent en échange des produits de l'industrie française.

Dans la subdivision d'Orléansville, la nouvelle de l'arrivée prochaine de Bou-Maza dans les tribus du Dahra a répandu une certaine inquiétude. Aucun acte d'hostilité n'a cependant été commis.

Cette disposition se fait plus particulièrement sentir chez les populations établies à l'ouest de Ténez, au milieu desquelles Bou-Maza a combattu si long-temps. Le cercle de Cherchell est parfaitement calme.

L'aspect de la subdivision de Mostaganem, est très satisfaisant. L'obéissance des tribus du Bas-Chélif, de l'aghalik des Medjehrs et des autres populations qui environnent le chef-lieu, est aussi complète que possible.

Le Bas Dahra, encore sous l'impression de la rude guerre qu'il a subie, paraît résigné au repos. Le goum du khalifa Sidi el-Arabi est répandu par groupes dans cette région de montagnes, et sa présence y assure à la fois et le calme et la rentrée de l'impôt. Dans le Riou, l'agha des Beni-Ouraghs, Mohamed-bel-Hadj, donne des nouvelles satisfaisantes, et montre pour notre cause les dispositions les plus énergiques. Toutefois, l'exaltation produite par le rhamadan se fait jour sur quelques points; mais tout se résume en discours et en bruits qui flûtent le penchant secret des Arabes pour les amener à des démonstrations hostiles.

#### On lit dans le Charivari :

« Le mariage est une occasion d'émancipation pour le commun des époux; par une singulière fatalité, ce sera tout le contraire pour le duc de Montpensier et pour sa conjointe Luisa. Les liens de l'hyménée se transformeront à leur égard en chaîne de prison.

« On assure que, d'après un article de la constitution espagnole, il est défendu à l'infante de s'éloigner du territoire tant que la reine n'aura pas eu un enfant. Voilà donc la jeune épouse consignée dans sa chambre nuptiale, et son mari, qui sans doute ne voudra pas se séparer d'elle, obligé de partager ses arrêts forcés!

« Voyez-vous le duc de Montpensier, qui vient d'être nommé maréchal de camp, subissant le sort d'un simple caporal?

« Pour savoir s'il peut emmener sa femme, le prince sera réduit à mettre incessamment, comme la sœur Anne, le nez à la fenêtre, et à regarder s'il ne voit pas quelque poupon venir.

« Ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que, d'après les canons anatomiques et physiologiques répandus sur S. A. don François, le futur mari de l'innocente Isabelle, le jeune couple Luisa-Montpensier pourrait bien être condamné à la détention à perpétuité. »

#### Élections municipales de Lyon.

SECTION DE L'HOPITAL. — 14 SEPTEMBRE 1846.	
Votants . . . . .	250
Majorité . . . . .	126
M. Brossette . . . . .	163
M. Laforest . . . . .	148
M. Morel . . . . .	92
M. Bertin . . . . .	57
M. Brachet . . . . .	12
M. Chastel . . . . .	12

#### Chronique.

Le conseil-général du Rhône a ouvert sa session hier lundi. M. Fulchiron a été nommé président, et M. Janson secrétaire. M. le préfet a donné lecture de son rapport annuel sur l'administration départementale, puis le conseil s'est divisé en commissions entre lesquelles le travail a été partagé.

M. Terme s'est retiré avant la fin de la séance, vers une heure, afin d'aller jouir du triomphe qu'il s'était préparé dans les élections municipales; il est arrivé juste pour assister à la proclamation de sa défaite et de la victoire de l'opposition.

— Par arrêté du maire de la ville de Lyon du 11 septembre 1845, le sieur Négrel fut autorisé à établir sur la place des Terreaux des cabinets d'aisance inodores. Mais à peine le sieur Négrel avait-il disposé les préparatifs de son entreprise, qu'un cri général de réprobation s'éleva. Le conseil municipal, ému à son tour, fit entendre des représentations, et un arrêté en date du 20 janvier 1846 révoqua celui du 11 septembre 1845, si mal accueilli par la population lyonnaise.

Le sieur Négrel et un sieur Mémin, avec lequel un sous-traité avait été passé, assignèrent alors la ville de Lyon et lui demandèrent: 1° 2,069 fr., montant des travaux faits, et 2° 5,000 fr. de dommages-intérêts.

Par jugement en premier ressort, le sieur Négrel a été débouté de sa demande en dommages-intérêts, et, pour remboursement des dépenses faites pour le commencement des travaux exécutés sur la place des Terreaux, la ville de Lyon est condamnée à payer à Négrel ou à Mémin, son sous-traité, la somme de 1,400 fr.; celle-ci est condamnée, en outre, aux intérêts de droit et aux dépens de l'instance.

Ainsi s'est terminée cette bizarre affaire de latrines publiques élevées devant les plus beaux monuments de la ville de Lyon. Il n'en restera qu'un petit chapitre au budget supplémentaire et une chanson très spirituelle et très maligne due à la verve féconde du docteur M..., qui ne manquera pas d'y ajouter un couplet pour enregistrer le dénouement et la méseventure de l'autorité.

#### — On lit dans le Journal des Chemins de Fer :

« Le conseil d'état s'est séparé le 31 août avant d'avoir examiné les statuts de la compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon, et l'administration supérieure vient de notifier à la compagnie que cette affaire ne lui paraissait pas rentrer dans les attributions et la compétence de la chambre des vacations. Les statuts du chemin de fer de Lyon à Avignon ne pourront dès lors recevoir l'homologation royale avant le mois de novembre prochain.

« Nous pouvons toutefois annoncer que les études définitives du chemin de Lyon à Avignon ne souffriront pas de retard, et que les travaux préparatoires qui doivent précéder l'exécution sont poussés avec activité. »

— Le vent du nord a soufflé pendant toute la journée d'hier avec une violence extrême. Dans la soirée, un tourbillon s'est formé vers le pont Tilsit, et plusieurs personnes ont été renversées; heureusement aucune d'elles n'a été blessée.

— En faisant des travaux d'excavation sur le quai Villeroy, les ouvriers ont découvert à une profondeur de quatre mètres, dans la direction du quai, un canal qui se débouchait sur l'ancien port Chalamont. L'administration se propose d'utiliser ce canal pour l'écoulement des eaux pluviales.

— Ces jours derniers, à la suite de propos tenus dans un cabaret du Coteau (Loire), et rapportés à M. le commissaire de police de Roanne, ce fonctionnaire a opéré une descente dans une maison de la rue Moulin-Popote, appartenant au nommé Bonnet. Une perquisition,

faite avec zèle et intelligence par les agents de police, a amené la découverte d'une immense quantité de marchandises de toute nature qui y avaient été déposées par Bonnet.

Il paraît que ce misérable, mettant à profit son état de conducteur de fourgons du commerce, enlevait à chacun des chargements, qui lui étaient confiés le ballot de marchandises qui lui convenait le mieux. Plusieurs commissionnaires de Roanne se rappellent avoir payé bien des fois des objets qui étaient censés s'être perdus en route. On porte à 20,000 f. environ la valeur des marchandises retrouvées.

Cette découverte est de la plus haute importance.

Bonnet est en fuite; sa femme seule est entre les mains de la justice.

#### — On lit dans le Bien Public de Mâcon :

« Un événement, accompli dans des circonstances mystérieuses, est venu porter, jeudi dernier, l'inquiétude parmi les habitants de la place au Prévôt, à Mâcon. Sur les dix heures et demie du soir, une forte détonation se fit entendre sous les murs de la maison de M. de Lessardière, et les voisins accourus trouvèrent sur le pavé les débris d'un énorme marron qui venait de décoller. Du reste, personne à qui l'on pût attribuer ce méfait ou cette plaisanterie, si la pièce n'avait que ce dernier caractère. Bien entendu qu'on se livra dès ce moment aux conjectures les plus exagérées. On parla d'incendiaires, de danger pour la ville, pour le quartier du moins, si bien que la plupart des personnes qui habitent les maisons des environs se crurent obligées de faire bonne et assidue garde. Rien, heureusement, n'est venu justifier les appréhensions; la nuit s'est passée tranquille, et le lendemain tout le monde riait de son effroi. L'examen du marron a constaté, du reste, que son explosion ne présentait aucun danger, eût-il éclaté sur le toit d'une maison. L'opinion attribue aujourd'hui à quelque enfant cet acte de légèreté, très innocent dans des circonstances ordinaires, très condamnable par les bruits d'incendie qui courent et par les désastres qui désolent les contrées limitrophes. La vigilance de la police ne pouvait empêcher ce fait de se produire; elle peut désormais en empêcher le retour, en défendant aux marchands de fusées et de pièces d'artifice de livrer ces objets à des personnes dont l'âge et le caractère ne seraient pas des garants contre un usage abusif. »

#### Spectacles du 15 septembre.

GRAND-THEATRE. — Charles VII chez ses grands vassaux, drame joué par M. Ligier.

THEATRE DES CELESTINS. — Mlle Déjazet. — La Comtesse de Tonneau, vaudeville. — La Maîtresse de Langues, vaudeville.

#### Nouvelles diverses.

On lit dans l'Armoricain de Brest du 7 septembre : « Le transport le Pilote a été conduit en rade ce matin; il y embarquera des fonds pour la station du Sénégal, lieu de sa destination. Il doit partir dans deux ou trois jours.

« La direction du port a commencé aujourd'hui à disposer six corps-morts en rade, destinés à recevoir les six vaisseaux de l'escadre de M. le prince de Joinville.

« M. le vice-amiral Parseval-Deschênes est attendu demain ou après-demain au plus tard à Brest, où il vient passer l'inspection des équipages de ligne. »

— On fait maintenant aux Etats-Unis la chasse aux trésors. Parmi les sociétés formées pour trouver de l'or enfoui, il en est une qui, paraît avoir réussi. Si nous en croyons le Courrier de la Louisiane, c'est à l'aide d'une machine aimantée qu'on procède. Cette machine aide à découvrir les terrains où l'or est enfoui. A six pieds de profondeur, près de la Nouvelle-Orléans, on a trouvé une pièce espagnole de 25 cents, quelques gros boutons d'or, et une espèce de hausse-col en or du poids de six onces.

Une autre opération, moins problématique, a fait trouver dans la mer 35,000 piastres espagnoles qui avaient fait partie du chargement du San-Pedro, coulé en 1815.

— Au cours de M. Faraday, à Londres, une jeune et jolie dame est devenue tout-à-coup entièrement bleue par l'action d'un corps chimique que le professeur manipulait. Cette dame avait mis du rouge, et c'est ce rouge qui s'était changé en bleu aux éclats de rire de l'assemblée. La jeune et jolie dame ne comprenait rien; elle prenait même pour un témoignage des plus flatteurs l'universalité des regards dirigés sur elle. Une voisine à fini par lui dire le sujet de cette intarissable gaieté. Elle s'est retirée confuse, en cachant dans son mouchoir son visage indigo.

#### Nouvelles Etrangères.

##### ITALIE.

On écrit de Florence, le 3 septembre :

« Nous venons d'apprendre une nouvelle qui, si elle est exacte, ne manque pas d'importance. La population d'Ancône se serait réunie dans les derniers jours d'août sur la place du Palais, où réside Mgr. Rossi, délégué (préfet) de la province, et lui aurait présenté, par la voie d'une députation, une adresse votée par acclamation et demandant :

« 1° L'autorisation d'élever un monument à Pie IX; »

« 2° La convocation de nouveaux conseils provinciaux qui représentent réellement les vœux et les besoins des provinces, et qui aient la faculté de discuter et proposer les mesures nécessaires au bien-être des populations.

« La nouvelle de cette démonstration populaire s'est répandue dans toutes les légations et y a fait une fort grande impression.

« Les lettres de Bologne portent que, malgré certaines expressions de la circulaire du cardinal Gizzi du 24 août, on continue à espérer du nouveau pape des réformes non seulement administratives, mais encore politiques.

« Nous remarquons avec plaisir que la censure est, à Bologne, plus modérée et plus éclairée. Les journaux de cette ville, le Strade Ferrate (les Chemins de Fer), la Farfalla, il Povero, et surtout il Felsineo, contiennent maintenant des articles intéressants et écrits dans le sens du progrès. »

##### ESPAGNE.

On écrit des frontières de Catalogne :

« Une bande carliste vient de se mettre en campagne à Prades et à Cornudella; sa force s'élève à environ 300 hommes, commandés par un nommé Pichot, chef carliste de la dernière guerre, commandant de division très bien connu dans le pays par ses anciens méfaits. Cette bande s'est montrée pour la première fois le 1<sup>er</sup> septembre; le pays, escarpé, est très favorable à la guerre de partisans. Aussitôt la première nouvelle connue, le commandant Breton a fait partir dans la nuit un bataillon et deux pièces de campagne.

« On assure également que Mose s'est montré à Benet et Tristani à Solsona; la colonne qui stationnait à Villafranca, commandée par le colonel Contreras, s'est mise en marche, le 3, sur Taragone avec six pièces d'artillerie; la colonne qui était à Callela, et qui est de la même force, a fait un mouvement, dans la nuit du 3, dans la direction du Lampurdan, où l'on craint quelques mouvements. »

